

**Marché à procédure adaptée (Article 28 du CMP)**

**Mission SPS pour les travaux de rénovation des sanitaires**

**Marché 06/2013 – 08/04/2013**

**Nom et adresse de l'organisme acheteur**

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise  
1 avenue du Parc  
95015 CERGY-PONTOISE Cedex  
Tél : 01.34.35.80.00 - Fax : 01.34.35.80.47

**Personne responsable du marché**

Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise  
1 avenue du parc  
95015 CERGY-PONTOISE Cedex  
Tél : 01.34.35.80.00 - Fax : 01.34.35.80.47  
Adresse électronique : [legrand@cma95.fr](mailto:legrand@cma95.fr)

**Objet du Marché**

Mission SPS  
Rénovation des sanitaires CMA à Cergy

**Durée du marché**

Le marché sera conclu pour la durée de la prestation

**Date prévue de début de réalisation**

Septembre 2013

**Modalités de paiement**

Prix ferme et forfaitaire – paiement dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture ou document équivalent par chèque ou par virement

**Lieu d'exécution**

Cergy

### **Justifications à produire**

- Déclaration sur l'honneur prévue aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics ;  
- Attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-1, L 341-6, L 125-1 et L 125 du Code du Travail ;

- La copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire.

S'ils le souhaitent, les candidats pourront produire la déclaration du candidat modèle DC5. Les candidats pourront également produire, en lieu et place de l'attestation sur l'honneur relative à leurs obligations fiscales, l'état annuel des certificats reçus modèle DC7.

### **Critères de jugement des offres**

L'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec la pondération suivante :

- La valeur technique de l'offre appréciée au vu de la note méthodologique à remettre par le candidat mentionnant le temps passé, les moyens affectés à l'exécution du marché, la méthodologie qui sera appliqué sur cette opération (60%), les références d'opérations similaires.
- Le prix (40%).

### **Type de procédure**

Marché à procédure adaptée

### **Date limite de réception des offres**

Vendredi 26 avril 2013 à 12H

### **Modalités d'obtention des dossiers**

Vous pouvez télécharger les dossiers sur notre site [www.cma95.fr](http://www.cma95.fr) rubrique « Marchés publics » ou sur [achatpublic.com](http://achatpublic.com)

### **Modalités de dépôt des offres**

Les offres doivent être adressées à :

Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise  
1 avenue du Parc  
95015 CERGY PONTOISE Cedex

sous plis cachetés ou déposés contre remise de récépissé au plus tard à la date de limite de réception des offres.

## **Renseignements**

Administratifs : Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise  
Service patrimoine  
Tél : 01.34.35.80.08  
Fax : 01.34.35.80.47

Techniques : ARCHISPÈRE – Monsieur Cédric VIBOUD  
10 rue de la ferme – 95000 Cergy  
Tél. 01 34 43 02 44 - Mob. 06 62 68 35 33  
cv@atelierarchisphere.com

## **Date d'envoi de l'avis à la Publication**

**Mardi 9 avril 2013**

## **Cahier des charges**

-----

Mission SPS pour les travaux de rénovation des sanitaires  
de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise à Cergy

-----

Travaux en milieu occupé

Description des lots :

Montant estimatif des travaux : 93 000 €uros HT

Date prévisionnelle de début des prestations :

- Préparation : xx xx xx
- Travaux : septembre 2013